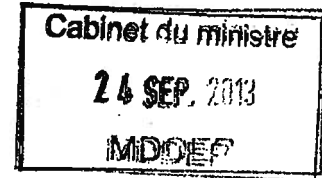


Sainte-Catherine --de-la-Jacques-Cartier, le 18 septembre 2013

Monsieur Yves-François Blanchet  
Ministre du Développement durable,  
de l'Environnement, de  
la Faune et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7



**Objet :** Demande d'audiences publique dans le cadre du projet de construction du poste Duchesnay à 315-25 kv et d'une ligne d'alimentation à 315 kv à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Monsieur le Ministre,

Par la présente nous vous soumettons une demande d'audiences publiques dans le cadre du projet de construction du poste Duchesnay à 315-25 kv et d'une ligne d'alimentation à 315 kv à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Nous sommes directement concernés par ce projet car la ligne d'alimentation de ce projet traverse nos terres sur une distance de plus ou moins 600 mètres et implique un déboisement d'approximativement 4,25 hectares.

Bien que nous soyons conscients de la nécessité de ce projet pour répondre aux besoins croissants en électricité, nous sommes d'avis qu'Hydro-Québec n'a pas fait tous les efforts nécessaires pour minimiser ses impacts. En effet, lors de la présentation du projet initial à l'hiver 2012, on nous avait demandé de faire des propositions d'amélioration afin de diminuer les impacts négatifs. Le corridor du projet initial sur nos terres était d'environ 475 mètres, impliquait un déboisement de 3,25 hectares et touchait la partie la moins intéressante de notre érablière. Nous avons fait certaines suggestions pour que la ligne évite le plus possible notre érablière et passe plutôt dans un boisé de moindre valeur.

Plutôt que de retenir nos suggestions ou tout au moins de garder le statu quo, le projet final d'Hydro-Québec augmente la longueur du corridor de 125 mètres (600 mètres plutôt que 475),

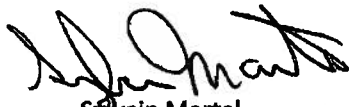
accroît de ce fait la surface déboisée d'un hectare, (4,25 hectares plutôt que 3,25 hectares) et passe maintenant dans la partie de notre érablière ayant le plus de valeur.

Pour ces raisons nous vous soumettons une demande d'audiences publiques. Nous sommes cependant ouverts à une médiation.

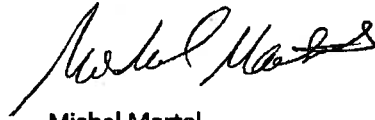
Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer nos salutations distinguées.



Luc Martel  
126 rue Laurier,  
Sainte-Catherine-de-la-  
Jacques-Cartier,  
G3N 0V5



Sylvain Martel  
128 rue Laurier,  
Sainte-Catherine-de-la-  
Jacques-Cartier,  
G3N 0V5



Michel Martel  
134 rue Laurier,  
Sainte-Catherine-de-la-  
Jacques-Cartier,  
G3N 0V5